

Note sur les économies budgétaires opérées, en cours et à venir décidé dans les PLF de 2013 à 2017 sous ce gouvernement (Pascal Anger SNEP -FSU le 19/05/2015) .

**Au moins 75 Mds d'argent public retiré du circuit économique :
une régression sociale majeure !**

La politique budgétaire menée est synonyme de désocialisation, de démutualisation de la richesse Française. Elle affaiblit la puissance publique et réduit la redistribution de richesse à travers ses services publics et son système de protection sociale (Assurance maladie et prestations sociales représentent la moitié des Dépenses publiques (DP)).

Les Projets des Lois de Finances (PLF – sources ministère du budget) : Ces PLF recouvrent les budgets de l'État avec les dotations destinées aux budgets des Collectivités territoriales (CT) et de la Protection Sociale (PS - assurance maladie et protection sociale).

PLF en Milliards (Mds)	Montant des économies annoncées sur les budgets :	sur les missions du budget Etat avec opérateurs (Univ, agences...)	Sur les Dotations Collectivités Territoriales (CT)	Sur la Dotation Protection sociale dont sécurité sociale et assurance maladie	Prévision Déficit public sur PIB	Prévision DP sur PIB
2013	10 Mds	10 Mds	0	0	4,10 %	56,4 %
2014	15 Mds	7,5	1,5 Mds	6	4 %	56,5 %
2015	21 Mds	7,7 Mds	3,7 Mds	9,6 Mds	3,8	56,1 %
2016	14,5 Mds	5,7 Mds	3,7 Mds	5 Mds	3,3	55,5 %
2017	14,5 Mds	5,6 Mds	3,7 Mds	5 Mds	2,7	54,5 %
2015-2017	50 Mds	18 ou 19 Mds	11 Mds	20 à 21 Mds Dont 11 pour la Protection Sociale et 10 Mds sur Assurance maladie		
Total	75 Mds à minima à 84 Mds (?) car 4 Mds supplémentaires en 2014 et 5 Mds annoncés pour 2015	35,5 à 36,4 Mds	12,6 Mds (soit 28 Mds en cumulé.)	27 Mds. Les hôpitaux sont fortement touchés.		

Les économies annoncées dans les différents PLF par le gouvernement et votées n'étaient pas forcément des diminutions en valeur absolue en 2013 et 2014. Elles sont d'abord des ralentissements ou (« maîtrise ») de la dépense par rapport à de nombreux facteurs dont, entre autres, l'inflation, l'évolution du GVT, du maintien de l'investissement public, du recrutement, de la situation du chômage, de la pauvreté et du vieillissement de la population. Mais depuis 2015 le budget Etat en euros courant (hors inflation) voit le montant de ses dépenses diminuer.

Si l'on avait suivi les évolutions mécaniques des différents facteurs ci dessus ces 75 Mds n'auraient pas du être retirés mais au contraire maintenus dans le circuit économique. Cette politique de l'offre est inspirée du courant libéral économique de M. Friedman (économiste « Ecole de Chicago »).

Même les experts de l'OCDE reconnaissent maintenant que la diminution de la dépense publique et donc de l'investissement public, a un effet récessif sur l'économie.

Ces économies décidées chaque année s'ajoutent à chaque exercice budgétaire diminué de

l'économie de l'année N-1. Elles se cumulent donc.

Ces économies (très idéologiques) sur les dépenses publiques visent :

- A réduire le déficit budgétaire pour rentrer dans les clous des traités.

(moins de 3 % puis « règle d'or »). (Écart entre Recettes et dépenses de l'Etat mais qui est d'abord lié à un manque de recettes et non à un excès de dépenses! Différents rapports officiels l'attestent.) La dette illégitime accentue aussi les dépenses.

- Et surtout à di minuer le ratio dépense publique (DP) sur PIB :

(75 à 80 Mds d'économie c'est près de 4 points de PIB (base 2013 en prix courant) ou 1/5 du budget de l'Etat).

Elles visent à répondre aux canons de l'orthodoxie libérale pour diminuer le poids des DP par rapport au PIB. 57 % en France. Or ce ratio et sa hauteur sont tout simplement le signe ou pas d'une forte socialisation, mutualisation et redistribution. C'est un choix de société. Plus ce ratio est élevé moins les inégalités sont fortes. Ce n'est donc pas une tare d'avoir un ratio élevé de DP sur PIB. L'idéologie libérale voudrait faire croire avec ce ratio sur le PIB (la richesse produite selon des critères discutables d'ailleurs) qu'il ne resterait que 43% pour les dépenses privées. Or La DP n'est pas une part du PIB. C'est un flux de financements publics ou socialisés, comme par exemple les retraites par répartition et qui échappent aux circuits (marchés) financiers privés ou aux secteurs privés. Moins de dépenses publiques, moins de services publics créent généralement des nouveaux marchés pour le secteur privé et satisfont les marchés financiers (dont les fameux fonds de pensions).

Deux autres données :

1) Une inflation quasi nulle comme en 2015 rend caduque toute économie sur le gel du point d'indice. Donc les économies escomptées sur ce secteur doivent être récupéré ailleurs, par exemple par la baisse des taux d'intérêts pour les emprunts d'Etat diminuent la charge de la dette.

3) Le gouvernement doit financer le coût du Pacte de responsabilité et de solidarité (PdRS). Ce PdRS selon le gouvernement devrait favoriser la croissance et donc l'emploi (?) en diminuant le coût du travail et donc en améliorant la compétitivité. Ce pacte inclut le CICE lancé en 2013, qui coûte 20 Mds en année pleine depuis 2015 et qui est financé par la hausse de la TVA au 1/01/2014. Ce pacte avec le CICE est en grande partie un crédit ou abaissement d'impôt pour les entreprises et des suppressions ou allègements de cotisations patronales. **Ce sont donc des pertes de recettes pour l'Etat** ou la PS. (Il y a un volet relatif pour les ménages les plus modestes en allégeant l'IR (suppression de la première tranche : coût de 3,2 Mds).

Le coût du Pacte responsabilité et solidarité incluant le CICE jusqu'en 2017 mobilisera 20 Mds supplémentaires sur trois ans (2017) ; Soit un total avec le CICE de 40 Mds.

Commentaire sur cette diminution de la DP :

Si ces choix de politiques d'austérité s'arrêtaient, il n'en resterait pas moins vrai que les services publics et le système de Protection sociale ne sont plus dans le même état qu'en 2013 (déjà bien affaiblis par rapport à 2002 etc.). Ils en sortent très très affaiblis. C'est une attaque sans précédent sur le programme du CNR. Une alternative politique devra donc ré injecter énormément d'argent dans la « dépense publique » pour répondre aux besoins sociaux, aux enjeux écologiques, à la lutte contre les inégalités et rétablir des services publics de qualité.